

345. Dépêche du 16 octobre 1862, portant approbation de l'arrêté relatif aux productions à faire pour le dépôt des papiers publics des colonies à Paris	379
346. Dépêche du 31 octobre 1862, transmettant une instruction relative à l'application de la législation sur les brevets d'invention	379
347. Instruction relative aux demandes de brevets d'invention.	380
348. Arrêté du 14 décembre 1862, réglant les attributions des bureaux du Secrétariat général.	381
349. Ordonnance du 15 décembre 1862, portant approbation de deux règlements du conseil de Punaauia, au sujet de la vallée de Punaruu	383
350. Arrêté du 15 décembre 1862, réglant la police des chiens dans les districts soustraits à la vaine pâture.	385
351. Arrêté du 15 décembre 1862, autorisant une émission de traites pour la somme de 35,840 fr. 87 c., en remboursement d'avances faites au service <i>Marine</i>	386
352. Arrêté du 15 décembre 1862, autorisant le Trésorier-payeur à faire emploi dans ses écritures du montant des frais de justice appartenant aux Exercices 1860-1861.	387
353. Arrêté du 23 décembre 1862, composant le jury chargé d'examiner les candidats à l'emploi d'instituteur ou d'institutrice.	388
354. Arrêté du 23 décembre 1862, allouant une indemnité trimestrielle de cent francs à chacun des trois gardes du génie de la chefferie de l'Océanie, pour subvenir à l'entretien de deux chevaux de selle	388
355. Arrêté du 26 décembre 1862, nommant juge d'instruction près les tribunaux du Protectorat, M. Landes, juge de paix.	389
356. Décision du 26 décembre 1862, composant la commission de répartition chargée de l'établissement et de la révision des matrices des contributions directes.	390
357. Ordonnance du 28 décembre 1862, convoquant la Haute-Cour indienne pour le 6 janvier 1863.	394
358 à 371. Nominations, mutations, etc.	394



N° 355. — *DÉPÊCHE* du *Ministre de la Marine et des Colonies*, du 24 janvier 1862 (4^e direction : 4^e bureau, n° 9), affectant un aide-commissaire, trois infirmiers et un portier à l'hôpital militaire (1).

Paris, le 24 janvier 1862.

MONSIEUR LE COMMANDANT, par une lettre du 10 mai dernier, qui ne m'est parvenue que le 3 décembre, vous m'avez adressé un arrêté

(1) Voir page 364 du présent tome.